

Plan stratégique Sciences et société – Plan d’actions 2022-2023

Présentation au Conseil d’administration du 28 janvier 2022

Préambule	2
Vision	3
Missions opérationnelles	4
Publics cibles	4
Axes de développement.....	5
1- Amplifier et structurer le rayonnement et le rôle de l’université dans la société.....	5
2- Partager et faire vivre les savoirs scientifiques auprès de toutes et tous	5
3- Soutenir et accompagner la recherche participative et partenariale	6
4- Inventer de nouveaux liens entre savoirs pratiques, professionnels, techniques et scientifiques	7
5- Porter la parole scientifique dans l’espace public et médiatique	8
6- Organiser le développement de ressources au service du collectif et pour les projets les plus variés	8

Préambule

L'Université Lumière Lyon 2 mène de longue date une diversité d'actions dans le dialogue entre sciences et société. Cette politique a été inscrite dans le projet d'établissement en 2019 (développée à la p.23, « Une université au cœur de la société ») et portée par une vice-présidence dédiée depuis mars 2021.

En février 2021, une cartographie de toutes les actions science et société dans l'établissement a été réalisée pour répondre à une enquête nationale pilotée par l'Inspection générale de l'enseignement supérieur et de la recherche (IGESR). La réalisation de cette cartographie en interne a fait émerger les points forts mais aussi les points faibles de l'établissement. Parmi les points forts : la diversité, la très grande richesse des collaborations menées au sein des formations, dans les activités de recherche, dans la mise en œuvre prolifique d'une programmation événementielle et de médiation des savoirs, d'intervention des chercheur.es dans des événements et dans les médias. Cette activité apparaissait tout à fait significative et concrétisée par des actions phares récentes : rénovation et réouverture du Musée des Moulages (MuMo) en 2019, création des pôles de spécialité de l'établissement et de la Chaire partenariale Transitions alimentaires (TrAlim), création du magazine de la recherche de l'université *Rchrch*, adhésion à *The Conversation*, Paradoxalement, la cartographie a mis en évidence les points faibles suivants : les actions et les partenariats, les collaborations avec la société civile, ou la connaissance des différents publics visés restaient très disséminés, notre définition et connaissance des cibles et l'auto-évaluation des actions peu outillées. Or, la multiplicité des sollicitations et des activités de l'établissement en matière de sciences avec et pour la société (SAPS) doit être mieux valorisée, mieux accompagnée et bénéficier pour cela de moyens définis selon des priorités.

Si ce même diagnostic est fait par le rapport de l'IGESR tiré de cette cartographie nationale¹, et n'est donc pas propre à notre université, il démontre la nécessité de se doter d'une stratégie science et société qui soit, d'une part, structurante et articulée à la politique nationale SAPS², et qui, d'autre part, rende compte de la singularité de notre université en raison de la spécificité de ses domaines et démarches de recherche, de son expertise scientifique et de ses savoir-faire pédagogiques.

De plus, l'impulsion donnée à cette politique participe de notre ancrage dans le site universitaire et dans notre territoire local et régional, et nous place dans une position très favorable pour porter un projet remarqué au service de nos missions centrales de recherche et de formation, mais aussi fédérateur pour les autres établissements et les acteurs de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CSTI). La récente intégration de la « Boutique des sciences de Lyon » dans notre établissement constitue un pas important dans cette voie. La nouvelle candidature en préparation pour la labellisation SAPS participe de cette dynamique d'impulsion territoriale portée par l'Université Lyon 2, depuis le premier dépôt de projet en septembre 2021 « encouragé » par le Ministère (obtention d'un financement).

L'Université Lumière Lyon 2 entend contribuer activement auprès du nouveau réseau national des Vice-président.es Science et société (contribution à la rédaction d'un Manifeste en cours de validation par le réseau), dans un dialogue avec tous les acteurs de la CSTI, notamment via le réseau professionnel des cultures scientifique, technique et industrielle (AMCSTI). Il s'agit par ailleurs de s'inscrire dans une dynamique européenne et internationale, comme membre fondateur du REseau International UNiversités-Sociétés (REIUNIS) (Signature de l'énoncé de vision de la Déclaration pour la recherche participative REIUNIS, en juin 2021).

Loin d'affirmer une définition arrêtée des « sciences avec et pour la société », il faut défendre une approche pluridimensionnelle, prospective et à l'écoute de la communauté universitaire. Cette approche prend acte de

¹ Rapport IGESR - [Cartographie des actions conduites par les établissements ESR en matière de relations entre science et société](#), N°65, mars 2021

² [Feuille de route Science avec et pour la société, Une ambition au service de tous](#) – Ministère de l'enseignement, de la recherche et de l'innovation, 30 avril 2021.

l'évolution du référentiel et des critères d'évaluation des établissements de l'ESR (HCERES 2022)³ en matière de politique d'inscription dans la société.

Ce plan stratégique présente nos principaux axes de développement (orientations stratégiques) et objectifs, ainsi que les actions et moyens d'action qui seront engagés à l'horizon 2023 de manière non exhaustive.

Vision

L'Université Lumière Lyon 2 s'inscrit au cœur de la société de multiples façons, par la diffusion des savoirs et leur mise en débat, à la rencontre des mondes professionnels et d'une diversité de publics.

L'université se rend présente dans l'espace public dans ses missions de formation et de recherche, et notamment par ses 8 pôles de spécialité (*Action publique et citoyenneté ; Genre ; Humanités numériques, sociétés et individus connectés ; Médiations créations ; Mémoire et patrimoine ; Travail ; Villes et mobilités ; Vulnérabilités, inclusions, discriminations*) et par ses chaires partenariales pluridisciplinaires : Economie sociale et solidaire ; Transitions alimentaires (Institut Paul Bocuse). Egalement, on peut citer la participation active des chercheur.es de nos unités aux manifestations hors les murs (fêtes de la science, Pop'sciences...).

L'université accompagne les questions que se posent les acteurs de la société civile, les acteurs du monde économique et travaille autour de grands enjeux de société en croisant les domaines disciplinaires. A l'appui des savoirs scientifiques et des recherches menées par la communauté universitaire, elle est à l'écoute des savoirs pratiques, professionnels, expérientiels, en lien avec des sujets sociétaux ancrés territorialement, et fait émerger de nouvelles questions de la rencontre avec des acteurs de la société civile, des entreprises, des associations, des collectivités territoriales. L'université soutient les démarches de co-construction des savoirs et a une expertise de référence sur les recherches participatives. Elle œuvre pour faire reconnaître ces démarches, former les chercheur.es, les étudiant.es.

L'Université Lumière Lyon 2 irrigue le territoire métropolitain et régional, ouverte à toutes et tous. Elle défend une démarche inclusive et se rapproche des publics éloignés et ce dans un territoire élargi à travers des actions de médiation scientifique et de diffusion de la culture scientifique et technique. Pour ce faire, elle travaille étroitement avec les acteurs de la CSTI, les institutions culturelles et de savoir, les collectivités locales.

Ce plan stratégique comprend 6 axes de développement prioritaires :

- 1. Structurer l'engagement politique et stratégique de l'Université en matière de sciences et société**
- 2. Partager et faire vivre les savoirs pour toutes et tous de manière émancipatrice par des actions de médiation et de valorisation du patrimoine**
- 3. Devenir pôle de référence sur la recherche participative**
- 4. Renforcer une dynamique de formation décroisée et ouverte sur les problèmes publics et enjeux sociétaux**
- 5. Rendre présente la parole scientifique dans les médias et débats publics**
- 6. Amplifier une politique partenariale visant la diversification des ressources**

Ces axes rencontrent de manière transversale les politiques de formation et de recherche. Ce plan s'articule aussi nécessairement avec d'autres politiques de l'établissement : culturelle, VSS, transition écologique, science ouverte, stratégie internationale. Pour ce faire, la politique science et société s'appuie sur une direction centrale, la direction Science et société (DiSS), et sur une définition générale de ses publics cibles.

³ Extrait du [Référentiel évaluation HCERES des établissements 2022](#) vague C : Référence 11. « Dans sa politique d'innovation et d'inscription de la science dans la société, l'établissement définit des orientations structurantes ; Choix stratégiques (p. 10). C1. L'établissement définit ses ambitions, ses priorités et son plan d'actions en matière d'innovation et d'inscription de la science dans la société, lesquels structurent l'organisation de ses activités. C2. L'établissement apprécie qualitativement et quantitativement ses activités en matière d'innovation et d'inscription de la science dans la société. Il identifie les contributions majeures et les principaux succès obtenus au cours de la période de référence. »

Missions opérationnelles

En suite du projet d'établissement voté en 2019, la présidence de l'université a souhaité la réorganisation des activités de diffusion des savoirs par la création d'une nouvelle direction, la DiSS. Celle-ci regroupe la formation tout au long de la vie, l'accompagnement de la recherche participative, la diffusion des savoirs et la médiation scientifique, au service d'un renforcement de la place de l'université au cœur de la société. Elle entretient et développe les relations partenariales, recueille les sollicitations adressées à l'université, suscite des coopérations, facilite la participation des enseignant.es-chercheur.es à des actions de culture scientifique sur les sujets de société et les fait vivre dans les territoires. La DiSS définit les indicateurs et les cibles de la politique science et société pour en permettre l'évaluation.

Cette stratégie se basera sur une logique de porte d'entrée vers l'université, d'interface et d'intermédiation auprès d'acteurs extra-académiques, acteurs économiques, publics, associatifs et de la société civile, afin de proposer des réponses à ces sollicitations dans un continuum (projets de recherche participative, conventions partenariales, formation professionnelle, alternance, ...), associant de nombreux acteurs dans l'université.

Les projets portés dans ce plan stratégique impliquent bien sûr fortement les unités de recherche, les écoles doctorales, les UFR et instituts. D'autres directions que la DiSS portent également certaines actions : par exemple, la DRED, à travers le service des PUL, acteur de la diffusion des savoirs (prix de thèse et publication prévue d'une BD, nouvelle collection Lignes de partage, Collection Grands Débats Mode d'emploi) ; par le projet éditorial du magazine de la recherche Rchrch, également à travers la feuille de route de la Science ouverte à l'Université Lyon 2 qui implique une réflexion commune avec la politique science et société. La DF est partenaire de la création du programme de formation transversal des MOTIFs. La concertation et la collaboration entre la DiSS avec la DVEC et le Service culturel est essentielle. La DRI rend possible des projets partenariaux avec des acteurs académiques et non-académiques à l'international.

Publics cibles

Les publics cibles de ce plan stratégique sont présentés en trois catégories non exclusives.

1) Grand public et publics spécifiques (jeunesse et adulte)

- Curieux/ses de sciences et intéressé.es par les débats sciences et société
- Familles
- Publics scolaires du territoire de proximité
- Publics des structures culturelles, publiques, de culture scientifique du territoire (partenariats)
- Publics empêchés ou éloignés : par exemple,
 - Publics en milieu rural
 - Publics en détention (administration pénitentiaire d'Auvergne Rhône Alpes)
 - Publics en situation de handicap

2) Mondes professionnels

- Monde associatif
- Monde économique
- Collectivités territoriales
- Professionnels : en reprise d'étude, alternance
- Prescripteurs, agences et têtes de réseau (Rectorat, APEC, CCI...)

4) Communauté universitaire et ses usagers

- Personnels de l'université
- Chercheur.es et doctorant.es
- Etudiant.es

Axes de développement

Chaque axe de développement est suivi d'une liste non exhaustive d'actions phares réalisées ou prévues avant 2023.

1- Amplifier et structurer le rayonnement et le rôle de l'université dans la société

L'axe 1 vise à amplifier l'engagement politique et stratégique de l'ULL2 en matière de sciences et société et à impulser une dynamique transversale dans l'établissement ; promouvoir la spécificité de la recherche à l'Université Lumière Lyon 2, notamment en prenant appui sur les pôles de spécialité et les deux chaires partenariales.

Actions 2021-2023

- Elaboration d'un projet de direction avec la rédaction des différents outils proposés aux partenaires (de la médiation et valorisation du patrimoine, à la recherche participative et à la formation professionnelle) et du mode opératoire de leur application.
- Mise en place d'un conseil d'orientation transversal pour la DiSS en complément des comités stratégiques et, commissions scientifiques spécifiques à chaque service ou dispositif (SCFC, UTA, MuMo, Boutique des sciences).
- Dépôt de deux projets spécifiques successifs en 2019 et juin 2021 lors du Dialogue stratégique de gestion avec le Rectorat (obtention de financements jusqu'en 2023 : « Pôles de spécialité » ; « Soutien au déploiement des actions science et société »).
- Réalisation d'une cartographie des actions portant sur le dialogue science et société et menées dans tout l'établissement, en février 2021 (Retour auprès de l'IGESR dans le cadre de l'enquête nationale).
- Rentrée universitaire 2022 : validation d'une stratégie partenariale : mise en œuvre d'un plan d'animation du Cercle des partenaires économiques de l'université.
- Structuration interne et animation des pôles de spécialité : recrutement d'une chargée de projet en octobre 2021
- Création en 2022 d'une stratégie de communication des actions sciences-société de l'ULL2 interne et externe, en lien avec les actions développées par les services de la DiSS pour assurer la cohérence et la lisibilité de l'offre sciences et société et en parfaite coordination avec la politique de communication de l'établissement
- Définition du dispositif de suivi et d'évaluation des actions SAPS et définition des indicateurs en lien avec la chargée de mission auprès de la DGS (organisation d'un GT interne), avant décembre 2022.
- Pilotage et dépôt d'une nouvelle candidature à la labellisation SAPS : vague 2, 1^{er} mars 2022
- Ancrage actif dans des réseaux nationaux et internationaux portant sur le dialogue science et société

2- Partager et faire vivre les savoirs scientifiques auprès de toutes et tous

Cet axe de développement concerne la démarche de médiation et développement de l'esprit critique, d'émancipation, avec des valeurs fortes d'inclusion, pour toutes et tous et à tous les âges de la vie : l'objectif est de valoriser et développer les espaces d'éducation non formelle comme l'Université Tous Âges, le MuMo, renforcer le ciblage des publics (scolaires, adultes...) dans un écosystème territorial d'acteurs de la CSTI.

Actions 2021-2023

- Poursuite et amplification des actions de conservation, restauration et valorisation du patrimoine scientifique, matériel et immatériel de l'université (MuMo) : dépôt d'une demande de financement de

projet spécifique lors du DSG en octobre 2021 (en attente de la réponse) pour la restauration d'objets emblématiques et l'aménagement des réserves.

- Création du comité scientifique du MuMo en juillet 2021
- Partenariat avec la Biennale d'Art contemporain à la Sucrière, automne 2022
- Elaboration et diffusion d'un projet culturel pour le MuMo, démarche de labellisation et d'ancrage territorial pour 2023
- Redéfinition du projet S&S de l'UTA dans le courant de l'année 2022, à partir d'études comparatives et développement de son offre
- Programmation interne de médiation scientifique : notamment, des expositions délocalisées sur tous les campus : Elevtheria, CRAVAT, La Ruche ... printemps 2022
- Collaborations avec le CCSTI Pop'sciences Comue : par exemple, en 2021, nous avons souhaité proposer une programmation au sein de la Fête de la science, et inscrire plus fortement les SHS dans cet événement. Nouvelle édition de ce programme Lyon 2 prévue pour 2022
- Partenariat officiel avec Villeurbanne Capitale française de la culture 2022
- Centre pénitentiaire de Bourg en Bresse : projet de cycles de séminaires à destination d'un public de détenus en quartier de prévention la radicalisation, en cours d'élaboration pour le printemps 2022
- Préparation de la réponse de l'établissement pour l' « [AAP SAPS-CSTI-Générique 18/19](#) » pour le 21 février 2022 (5 projets ANR lauréats en 2018-2019)

3- Soutenir et accompagner la recherche participative et partenariale

Le rôle de la recherche dans la société est trop souvent résumé à la capacité de répondre à des enjeux techniques ou de transfert technologique. Or l'affirmation des Sciences Humaines et Sociales se joue aussi dans la capacité de l'université à s'engager dans des démarches de science participative et de co-construction des savoirs, dans des collaborations à moyen et long termes avec des acteurs non académiques, dans des projets ancrés territorialement, contribuant à l'innovation sociale et à l'innovation publique. L'Université Lumière Lyon 2 a pour ambition de devenir une université de référence sur cette question.

Actions 2021-2023

- Intégration du dispositif de la Boutique des sciences à l'Université Lyon 2 :
 - définition du modèle économique pour l'été 2022; évolution du comité scientifique
 - réécriture du modèle Boutique des sciences de Lyon avec une diversification de l'offre et un ouverture des usagers/partenaires finaux (2 GT en janvier 2022)
 - accompagnement de 5 projets de stage-recherche 2021-2022 (financés par la Région AURA /COMESUP)
- La DiSS peut conseiller et/ou en appui de dépôt de projets de recherche participative
 - par exemple : AAP ANR « Sciences participatives » (appel attendu dans le courant du 1^{er} semestre 2022)
 - co-construction de projets partenariaux :
 - partenariat dépôt projet Belleville-en-Beaujolais en novembre 2021 pour l'AMI "Démonstrateur de la ville durable" (en attente de réponse)
 - partenariat dépôt d'une candidature au Label Cité éducative par la Ville de Bron (notamment un projet de thèse en cours d'élaboration pour la rentrée 2022)
- Appel à projet CRCT fléché sur les sciences participatives : 1 par an prévu (2021, 2022, 2023)

4- Inventer de nouveaux liens entre savoirs pratiques, professionnels, techniques et scientifiques

Il s'agit de renforcer une dynamique de formation pluridisciplinaire, décloisonnée et ouverte sur les problèmes publics et enjeux sociétaux, qui permet de construire de nouveaux liens entre savoirs pratiques, techniques et scientifiques. A l'Université Lyon 2, il existe une longue tradition de recherche à partir des pratiques professionnelles. Les relations avec le monde extra-académique sont travaillées au cœur même de la mission de formation de l'ULL2, qu'il s'agisse de cursus généraux, de diplômes professionnalisants, de la formation tout au long de la vie (FTLV).

Actions 2021-2023

- Développement de la formation professionnelle, opérateur de circulation des savoirs, à l'interface de l'université et des mondes professionnels : Formation continue, Modules courts, Alternance
 - Développement de la formation continue : Stratégie de la FTLV présentée en CA le 18 juin 2021 ; renforcement du pilotage par la création du Conseil consultatif de Formation continue en 2021
 - Mise en place du conseil du Centre de Formation des Apprentis de Lyon 2 en 2022
 - Développement de l'offre de formation ouverte à l'alternance : de 36 formations (700 alternants) en 2021 à une vingtaine de masters et Licences professionnelles supplémentaire en 2022
 - Amélioration de la lisibilité de l'offre de formation professionnelle auprès des acteurs extra-académiques, renforcement des partenariats avec les organismes professionnels ou institutionnels en charge de FC
 - Recrutement d'un chargé de développement des formations en alternance dédiées au numérique (analyse des données, jeux vidéo)
 - Groupe de travail sur la Validation des Acquis de l'Expérience, notamment pour le doctorat (2022)
 - Groupe de travail visant le développement de formations courtes et « pointues » (3 domaines ouverts en 2022 : intelligence artificielle, prises en charge spécialisée en protection de l'enfance, traductions spécialisées en médecine et en marketing).
- Offrir aux étudiant.es de formation initiale des opportunités de rencontre et de collaboration avec d'autres domaines de compétences autour de thématiques à fort enjeu social : par exemple, création du programme de formation MOTIFs : 500h en sept 2022 ouverts aux Masters ;
- Soutien aux dispositifs de formation ou de sensibilisation à l'entrepreneuriat par dans des collectifs de travail pluridisciplinaires (challenges, projets), ou en proposant un cadre de travail collectif pour développer leurs projets (Incubateur Lumière) :
 - renforcer et déployer le réseau de référents au sein des composantes (RICE), formation des étudiants (Dépôt d'un projet Coursus+) ;
 - politique entrepreneuriale de Lyon 2 dans les champs de l'ESS, de la culture et de la création
- Appel à projet de CPP fléché sur le dialogue science société en 2021 : CPP consacré à la recherche-crédation

5- Porter la parole scientifique dans l'espace public et médiatique

La parole scientifique dans l'espace public et notamment médiatique constitue le quatrième axe de développement⁴. Il s'agit d'accompagner, guider, former et sensibiliser les enseignants-chercheurs et doctorant.es ; aux côtés des professionnels des médias comme ceux de la médiation des savoirs et de la CSTI.

Actions 2021-2023

- Co-construction de la programmation du festival Mode d'emploi avec la Villa Gillet en novembre 2022
- Formation des chercheur.es et doctorant.es : est envisagée la création d'un module de formation doctorale en 2022 (suite au financement obtenu pour la candidature au label SAPS vague 1) ; création de missions de médiation en lien avec les contrats doctoraux uniques.
- *The Conversation* : sensibilisation et accompagnement des chercheur.es à répondre aux médias
- Également, une nouvelle collection d'ouvrages de synthèse, courts, démarre aux PUL : « Lignes de partage » ; convention de partenariat prévue entre les PUL et la Villa Gillet pour la collection Grands débats -Mode d'emploi

6- Organiser le développement de ressources au service du collectif et pour les projets les plus variés

Cet axe de développement porte sur l'identification de différents leviers en matière de ressources humaines et financières, définition d'une stratégie partenariale (objectifs visés) avec les acteurs associatifs, les collectivités, les entreprises, impliquer les acteurs extra-académiques autour d'objets et d'intérêts réciproques et permettant de développer les bénéfices symboliques et économiques pour l'établissement.

Actions 2021-2023

- Préfiguration d'une politique de mécénat en 2022
- Candidature en juin 2022 à l'AAP « Accélération des stratégies de développement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche » pour mettre en œuvre une stratégie de diversification des ressources de l'établissement (mécénat, fonds de dotation etc.)
- Coordination mise en œuvre d'une stratégie de recettes (réflexion sur la tarification, location d'espaces) : janvier 2023
- DSG (Dialogue stratégique et de gestion) : Cette dynamique a été soutenue par deux fois par notre tutelle, pour un montant de 490kEuros entre 2019 et 2023. + obtention financement SAPS label vague 1 (50 kEuros)
- Partenariat événement 30 ans Association des entreprises du Parc du Chêne, Bron (AEPAC), 20 octobre 2022
- Création d'une Fondation universitaire ou équivalent en janvier 2023

⁴ Se référer aux critères du [Référentiel d'évaluation des unités de recherche](#) par le HCERES (critères 2022) : par exemple p. 6 « Domaine d'évaluation 4 » et « Référence 3. L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société »